

Principes et processus d'adaptation et de mise en œuvre des directives cliniques (Evidence-Based Guidelines)

Contexte

Les Directives internationales sont édictées selon une perspective globale pour aborder les besoins de la population. Elles sont fondées sur les preuves et contiennent des recommandations qui devraient s'appliquer à la plupart des cas de figure tout en permettant une adaptation aux circonstances locales.

La recherche a prouvé que les directives n'apportent pas de changement si elles sont diffusées de façon passive.

Pour induire un véritable changement dans la pratique, les directives doivent être présentées aux fournisseurs selon un processus rigoureux d'adaptation et de mise en œuvre.

Les procédures de mise en œuvre des directives et de changement de pratique peuvent sembler longues et fastidieuses, mais il est important de suivre les principes et les processus corrects pour favoriser un changement durable dans la qualité du service.

Un processus d'implémentation bien élaboré, basé sur la collaboration et la participation, aide à faire en sorte que les directives fondées sur les preuves soient acceptées, encouragées et utilisées aux niveaux national et local.

Description du cours

Le but du cours est de fournir la connaissance de base sur les principes d'adaptation et de mise en œuvre des directives fondées sur les preuves (Evidence-based guidelines) et de fournir des recommandations sur le processus à suivre lors de l'introduction des directives et des outils dans les programmes nationaux en mettant un accent particulier sur la durabilité. Le cours permet aux candidats de participer activement par la réalisation à la fois des travaux individuels et des travaux de groupe, ainsi que par la présentation de leurs résultats.

Thèmes clés

- Permettre aux participants d'avoir une vue d'ensemble sur les principes et le processus d'adaptation des directives.
- Former les participants sur la façon d'adapter les directives en fonction de leur cadre de travail .
- Enseigner aux participants la façon de mettre en pratique les recommandations basées sur les preuves.
- Former les participants aux approches pour agrandir le programme. (Evaluation des barrières, identification des solutions pour mettre en place des pratiques basées sur les preuves.

Langue du cours : Anglais

Durée du cours : 1 jour

Informations / Contact

Fondation Genevoise pour la Formation et la Recherche Médicales
Chemin Edouard-Tavan 5
1206 Genève – Suisse

Téléphone : +41 (0)22 3467716

Fax : +41 (0)22 3467834

Email : info@gfmer.org

Site web : <http://www.gfmer.ch/>